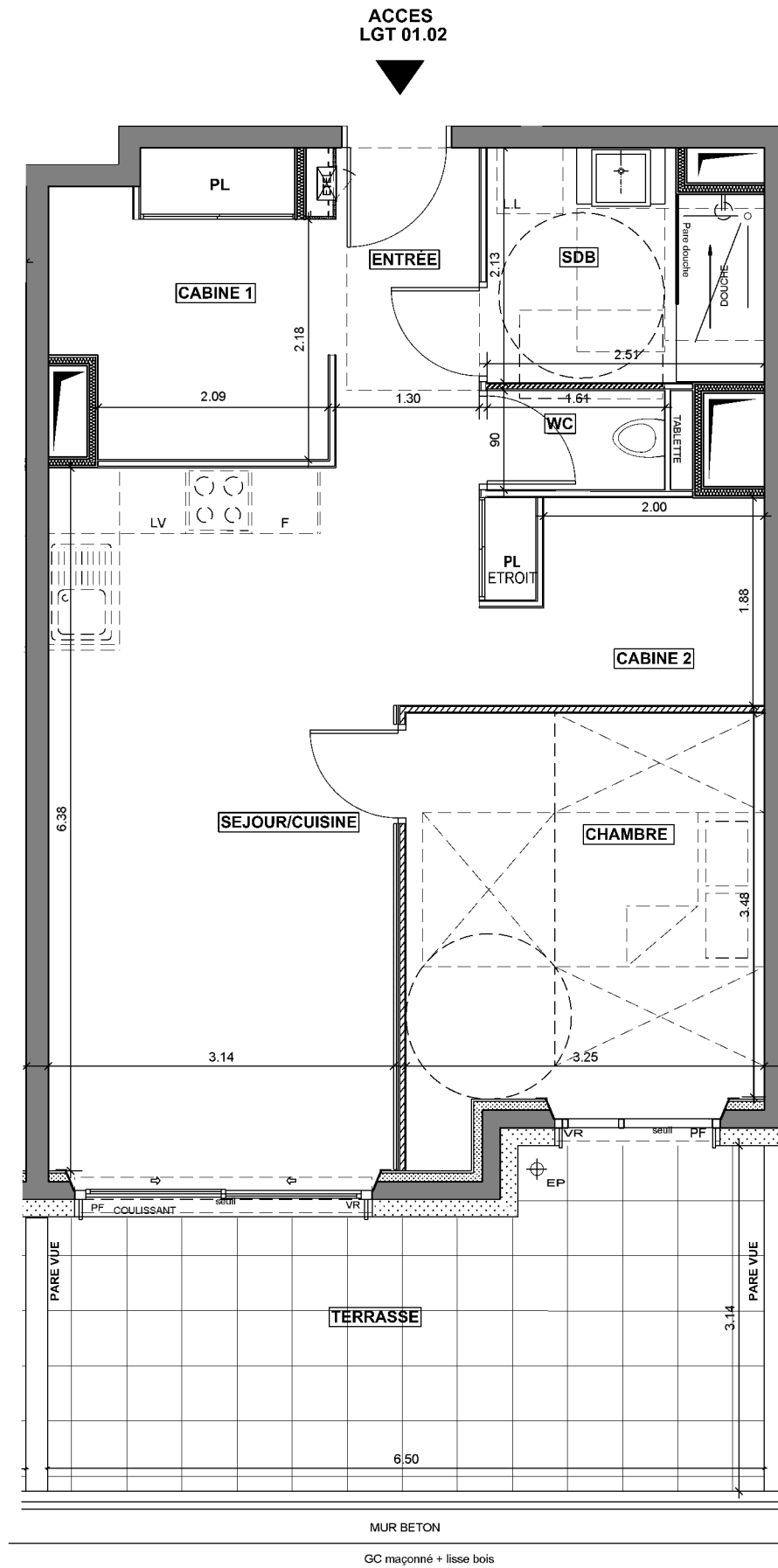
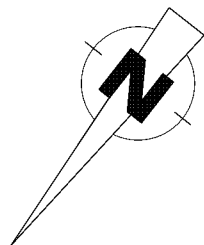


- Documents susceptibles de subir des modifications pour des raisons techniques ou architecturales.
 - Les éléments d'équipement figurant en pointillé sont donnés à titre indicatif et ne sont pas fournis.
 - Les cotes, les surfaces ainsi que la position des éléments techniques sont donnés sous réserve des impératifs de construction et des tolérances d'exécution.
 - Les rebordées, poutres, soffites, faux plafonds et canalisations ne sont pas tous représentés.
 - L'aménagement des espaces verts est donné à titre indicatif, la SCI se réserve la possibilité d'apporter des modifications en fonction des contraintes techniques, issues de l'étude de l'ingénieur VRD (escaliers, rampe, enrochement, murs de soutien de terre, nivellement de terrain, talus, diffère, ces de niveaux, réseaux, regards, collecteurs...)
 MENTION: Pour le respect de la réglementation sur l'accessibilité des personnes handicapées, les dimensions et l'accès à l'unité de vie ne doivent pas être réduits et l'espace de manœuvre situé derrière la porte palière doit être conservé.



LEGENDE

- VR Volet Roulant
- PF Porte-Fenêtre
- F Fenêtre
- All moyenne: hauteur entre 50 cm et 140cm
- PL Placard
- ETEL Tableau électrique
- VR Volet Roulant
- //// Faux Plafond
- //// Cloison démontable

Seuil = entre 0 et 4cm
 Marche, pour un balcon entre 4 et 15cm
 Marche, pour terrasse entre 4 et 20cm



LES BALCONS D'ARGENT

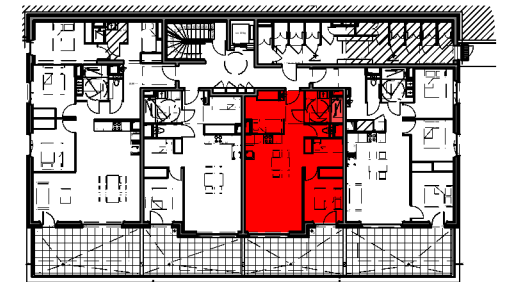
OZ 3300

Gilles TRIGNAT RESIDENCES
 UN ENGAGEMENT DE QUALITÉ. UNE SIGNATURE. Tel: 04.76.15.21.21
 7 chemin du vieux chêne
 38240 Meylan

38 114 OZ en Oisans

REALISATION

REPÉRAGE



NIVEAU 1 **01.02** T2 cabines

VERSION PMR

Entrée	3,80 m ²
Séjour - Cuisine	22,10 m ²
Chambre	11,75 m ²
Cabine 1	6,30 m ²
Cabine 2	4,30 m ²
SDB	5,00 m ²
WC	1,70 m ²
SURFACE HABITABLE	54,95 m²

ANNEXE	
Terrasse	17,50 m ²

*La surface des placards est incluse dans celle des pièces

03 DECEMBRE 2024



LOGEMENT "ÉVOLUTIF" PEUT ÊTRE RENDU ACCESSIBLE RÉGLEMENTAIREMENT PAR LA RÉALISATION DE TRAVAUX SIMPLES